Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 2 (1866)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. NOVEMBRE 1866.

2e année. N° 21.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1er et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 30 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte-rendu. — Les remboursements et les réclamations devront être adressés à M. le professeur Ducotterd, caissier-gérant de la Société. Les journaux d'échange, les livres, les articles et tout ce qui, en général, regarde la rédaction, s'adresse directement à M. Daguet.

SOMMAIRE : L'inspection des Ecoles. (Suite et fin). — Projet de programme pour l'enseignement dans les écoles primaires du canton de Vaud. (Suite et fin). — L'asile des aveugles à Lausanne. (Suite). — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

L'INSPECTION DES ÉCOLES.

(Suite et fin.)

Nous avons dit plus haut que les inspecteurs d'écoles doivent consacrer tout leur temps au développement moral, intellectuel et matériel du peuple. Nous avons voulu dire qu'ils doivent s'occuper et se préoccuper exclusivement des écoles, des livres d'écoles, des méthodes, en un mot de ce qui a trait à l'enseignement. Cette mission est assez considérable et surtout assez importante pour fournir de l'occupation toute l'année à un fonctionnaire qui comprend ses devoirs et la responsabilité qui pèse sur lui. En effet, il ne suffit pas d'aller une fois l'an passer deux ou trois heures dans une école pour savoir ce qui s'y passe ; il faut des visites fréquentes et inattendues ; il faut de temps à autre, en simple spectateur, assister à la leçon, voir si l'instituteur se sert des livres prescrits, si sa

méthode est de nature à produire des résultats durables, si toutes les divisions de l'école reçoivent l'enseignement qui leur est dû, si toutes les branches déterminées par la loi ou les règlements sont enseignées, et dans quelles proportions elles le sont. Dès qu'un nouvel instituteur arrive dans son arrondissement, l'inspecteur doit, pendant quelques semaines et au besoin pendant quelques mois, le suivre de près, le diriger, l'aider de ses conseils, faire même la classe avec lui, quelques jours, s'il en est besoin ou si c'est un débutant.

Les inspecteurs doivent avoir entre eux de fréquentes relations et, chaque année, une ou deux fois des conférences, afin de s'éclairer mutuellement sur les points pour lesquels il peut y avoir divergence, et aussi dans le but de maintenir une certaine unité et un certain niveau dans l'enseignement. Chaque fois qu'a lieu un concours pour repourvoir à une place vacante, l'inspecteur doit présider à l'examen, veiller à ce que les questions ne soient ni trop faciles, ni trop difficiles, que le nombre n'en soit ni trop grand, ni trop restreint; il doit user de toutes les précautions pour s'assurer du mérite relatif de chaque concurrent, car, à mérite égal sous tous les autres rapports, il est juste que le plus capable réussisse. Outre que ces examens, ainsi dirigés, deviennent un véritable stimulant pour les instituteurs, ils ont encore pour conséquence, ce qui doit être, de faire arriver les meilleurs instituteurs aux postes les plus avantageux.

Les inspecteurs d'écoles ont encore des relations suivies avec la Direction de l'Instruction publique; ils reçoivent fréquemment des missives, des circulaires, des livres nouveaux à examiner; ils ont fréquemment aussi des propositions ou des rapports à présenter sur les résultats de leurs visites et des examens de concours, sur la marche de telle et telle école, sur les plaintes qui peuvent être formulées contre un instituteur, etc., etc. Tout cela, pour être bien fait, demande du temps, non pas seulement du temps matériel, mais aussi des loisirs intellectuels, une heureuse disposition d'esprit que l'on ne peut avoir qu'autant que l'on n'est pas obligé de diviser ses forces, ses facultés entre plusieurs occupations de nature diverse.

Les fonctions d'inspecteurs d'écoles ne doivent pas être envisagées comme une chose accessoire, que l'on fait à temps perdu, entre mille autres occupations, une ou deux fois par an.

Si l'on veut que les instituteurs prennent les visites et les visiteurs au sérieux, il faut que l'autorité elle-même en donne l'exemple, en accordant à ces fonctions toute l'importance qu'elles méritent.

Avant d'aller plus loin, répondons d'avance à quelques objections que les instituteurs ne manqueront pas de nous faire. En donnant tant d'im-

portance aux inspecteurs, en exigeant d'eux qu'ils s'occupent de tous les détails de l'école, qu'ils arrivent à chaque instant sans prévenir, vous faites aux instituteurs une position intenable, vous leur enlevez toute initiative, vous les placez dans une crainte continuelle, vous suspendez sur leur tête l'épée de Damoclès.

Ces objections seraient fondées si l'on voyait dans les inspecteurs d'écoles des maîtres, des despotes imposant leur volonté sans discussion et sans observations, des espèces d'espions de l'autorité, plus disposés à accuser qu'à entendre, à condamner qu'à absoudre. Mais les inspecteurs, comme nous les demandons et tels qu'ils existent d'ailleurs en plusieurs endroits, ne sont pas cela. Ils sont les amis de l'instruction et de ceux qui la répandent; ils sont les protecteurs naturels de l'instituteur; ils n'agissent qu'avec bienveillance à son égard; ils persuadent au lieu de contraindre; ils donnent des conseils au lieu de commander; ils prennent fait et cause pour le régent, lorsque celui-ci est accusé injustement, et s'il leur arrive des plaintes en apparence fondées, ils instruisent une enquête, entendent l'instituteur, s'entourent de tous les renseignements possibles pour arriver à la vérité et n'agissent qu'avec pleine connaissance de cause. L'autorité qui repose sur l'estime et l'affection est bien plus efficace que celle qui n'a pour elle que la force.

Il est encore une qualité essentielle que nous ne saurions passer sous silence dans cette étude, nous voulons parler du dévouement.

Il est évident que les inspecteurs d'écoles doivent être des amis vrais et sincères de l'instruction, qu'ils doivent favoriser de toutes leurs forces le progrès des écoles, la diffusion des lumières au point de vue du bien-être moral et matériel de la société. Or, outre l'instruction et l'expérience, il faut encore pour cela un grand dévouement. Voici ce que Matter dit encore à ce sujet :

« Les dispositions morales, il est vrai, ne tiennent pas lieu de lumières, mais elles en font pardonner l'absence, tandis que sans ces dispositions, eût-on toutes les lumières de la science, on ne saurait mettre utilement le pied dans une école. »

« Il est hors de doute qu'avec du talent et de l'instruction on peut faire des visites plus ou moins tolérables dans une école; mais cela ne suffit pas pour exercer sur l'enseignement une surveillance profonde, efficace. S'il y a des inspections utiles, il en est beaucoup d'inutiles; et celles qui ne sont que de vaines démonstrations de zèle ou de simples visites de parade sont toutes de ce nombre. Elles dérangent les études et leur enlèvent un temps précieux; elles démoralisent les mauvais maîtres et leur inspirent une déplorable sécurité. Si votre position vous

oblige à faire de ces apparitions de cérémonies; si, pour votre malheur et celui de la jeunesse, vous n'êtes pas, dès le début, au niveau de votre mission, placez-vous haut au moins par votre dévouement. Sachez d'abord observer sérieusement et vous taire avec goût.

» Quand vous serez tout à fait à la hauteur de votre mission, maîtres et élèves rivaliseront pour vous de respect et de docilité; vos vœux seront des ordres; vos conseils vaudront des règlements. Chacune de vos visites sera un encouragement, et au lieu d'avoir à sévir pour faire disparaître les abus, vous n'aurez besoin que de laisser au mal le temps de se retirer devant le bien. Mais de pareils succès ne s'achètent qu'au prix du dévouement le plus inaltérable.

» Mais surtout dites-vous bien à vous-même une vérité, un fait qui se constate partout, c'est que du moment où vous cessez d'aller en avant, vous devenez impropre à surveiller un ordre d'institutions où tout est changement et progrès. Du moment où commencent à naître chez vous des préventions contre ce qu'on appelle les *exigences et les nouveautés du siècle*, vous n'êtes plus de ce siècle, vous ne le comprenez plus, et vous embarrassez la marche que la Providence lui a tracée. C'est pour vous l'heure de vous retirer, si même ce n'est pas l'âge. »

P. Ducotterd.

PROJET DE PROGRAMME POUR L'ENSEIGNEMENT

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE VAUD.

(Suite et fin.)

Géographie. — Il va de soi que c'est un enseignement gradué et raisonné de la géographie de la Suisse que la Commission a eu en vue. Vient donc en première ligne l'étude de la localité qu'on habite, puis celle du district, puis celle du canton, puis celle du canton voisin et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on les ait parcourus tous. Mais ce ne sera qu'au degré supérieur qu'on étudiera la Suisse sous tous ses points de vue. Dans les deux premiers degrés, on s'occupera principalement de la partie physique, en laissant au degré supérieur la géographie politique et la statistique. La Commission désire ici avec raison que l'on ne charge pas la tête de l'enfant d'un trop grand nombre de noms de villes, de courants d'eau, de montagnes, etc... si l'on veut stimuler et plaire à l'enfant tout en enrichissant sa mémoire. Ce conseil est excellent surtout à mettre en pratique pour le petit cours de géographie générale qui accompagne nécessairement l'étude de notre pays.

Les moyens indiqués par la Commission pour rendre cet enseignement attrayant sont très propres à atteindre ce résultat.

Dessin linéaire. — On hésite souvent à placer le *dessin* au nombre des branches utiles dans une école primaire. On l'appelle ordinairement branche d'agrément. Nous ne nous arrêterons pas à discuter la valeur de ces qualifications. Car le dessin, ne fût-il qu'une simple branche d'agrément, nous ne nous opposerions nullement à son enseignement. Tout ce qui, sans empiéter sur les branches principales, peut servir à reposer un moment l'esprit de l'élève, est déjà admissible à ce titre. Le dessin rentre dans cette catégorie, de plus, il exerce l'œil et la main de l'élève, et le prépare à la Calligraphie. La Commission a fixé le programme de cette branche comme devant servir d'auxiliaire bienfaisant aux leçons de calligraphie, — comme nous venons de le dire, — aux leçons de géographie, pour le dessin des cartes, aux leçons de géométrie, pour le dessin des figures; ce qui prouve suffisamment que le dessin doit bien avoir aussi sa petite place au soleil dans le programme d'une école primaire.

Chant. — Nous sommes malheureusement trop profanes en cette matière pour exprimer notre avis sur cette partie du projet. — Cet enseignement étant ordinairement confié, dans les villes, à des professeurs spéciaux, ce sera donc surtout aux instituteurs ruraux à faire leur profit des conseils de la Commission.

Histoire nationale. — Une petite observation. Il est trop tôt, à notre avis, de commencer cet enseignement au degré inférieur, c'est-à-dire avec des élèves de sept à neuf ans. Leur intelligence ne peut pas être assez développée pour comprendre ces récits, si simplement qu'ils puissent être racontés.

Quant à la tâche fixée pour les deux autres degrés, nous ne saurions que l'adopter. Pas trop de détails, mais d'un autre côté, ne négliger aucun fait principal, aucune date importante. Il faut que ces dates et ces faits guident les élèves comme un phare, dans leurs études historiques.

La Commission a eu une bonne idée en dressant un petit tableau des points de repère qu'il importe le plus d'étudier. Ils sont au nombre de vingt, et c'est bien suffisant. L'instituteur aura au moins sa tâche nettement tracée.

Instruction civique. — Le projet réserve cet enseignement pour les études complémentaires. Mais ici encore se présente à nous une observation. Nous aurions aimé à voir cette étude introduite plus tôt, même avec le degré inférieur. Avant d'apprendre aux élèves leurs devoirs de *citoyen* en les initiant aux principales lois sur lesquelles la société repose,

ne pourrait-on pas de bonne heure leur enseigner leurs devoirs envers leur famille, envers leurs supérieurs, envers leurs condisciples? Nous avons sous les yeux le *Cours gradué d'instruction civique, manuel de l'école, de la famille et du citoyen,* par M. Bornet, directeur d'école à la Chaux-de-Fonds. C'est ce livre qui a fait naître en nous cette idée. Nous avons lu et relu ces leçons pour l'enfance, ces leçons pour l'adolescence, ces leçons pour la jeunesse si bien senties et si bien mises à la portée des intelligences auxquelles l'auteur s'adresse. Ce sont des exercices pareils que nous voudrions voir introduits dans toutes les écoles.

Géométrie et toisé. — Cet enseignement ne commence aussi qu'avec les études complémentaires. La Commission se borne à indiquer les « opérations dont le besoin peut se faire sentir dans la vie de chacun. » Nous ne croyons pas cette partie du programme trop chargée. Puis la Commission n'exige pas toujours des démonstrations complètes, mais seulement des notions pratiques. Nous n'avons donc rien à objecter.

Sciences naturelles : *Histoire naturelle, Physique, Chimie.* — Nous regrettons d'être ici en complet désaccord avec la Commission. Cet enseignement, tel qu'il est établi dans le programme, ne nous paraît nullement convenir à une école primaire. Il est impossible de faire pénétrer toutes ces notions dans la tête de nos jeunes élèves. Une école primaire n'est point une université. Tout le temps consacré à cette branche est considéré par nous comme un empiétement sur les branches principales. Ce n'est pas pourtant que nous voulions mettre l'histoire naturelle entièrement de côté, mais ce ne sera point un enseignement à part. Quand dans le livre de lecture on trouvera quelque chose qui s'y rapporte, on fera très bien de s'y arrêter un moment : ce sera un triple exercice à la fois : exercice de lecture, de langue et d'histoire naturelle.

Arrivé aux études complémentaires, on pourra plutôt entrer dans quelques détails, donner aux élèves les notions les plus simples de la physique et de la chimie. Le programme des études complémentaires étant le même que celui des cours de veillée, nous croyons aussi que quelques lectures faciles faites sur les sciences naturelles, quelques explications ajoutées par le maître, rendront ces cours intéressants, et encourageront naturellement les élèves à une fréquentation régulière.

Répartition du temps entre les diverses branches d'enseignement. — Nous aurions peut-être encore quelques observations à faire sur ce tableau des heures consacrées à chaque branche. Mais comme la Commission n'a pas eu l'idée de fixer à ce sujet « une règle absolue, » nous nous bornerons à remarquer qu'il n'y a pas toujours une juste proportion entre le temps accordé aux branches principales et celui accordé aux branches accessoires.

Nous achèverons là la trop rapide esquisse de ce projet de programme. Il ne nous reste plus qu'à émettre notre opinion sur l'ensemble.

Dans notre premier article, nous avons dit que ce projet était un travail laborieux et consciencieux, que c'était un champ cultivé avec soin et qui promettait de riches moissons. Certes, cet éloge est mérité, et nous le maintenons avec plaisir.

Le projet a dépassé dans quelques endroits la tâche possible à fixer dans une école primaire, mais la Commission ne l'a peut-être pas fait sans motif. Elle a suscité ainsi de la part de tous les intéressés un examen sérieux, et quand la Commission aura à s'occuper de la rédaction définitive du programme, elle pourra au moins avec connaissance de cause apporter les changements désirés dans l'étude faite du projet. Il y a à retrancher, et fort peu à ajouter. Nous avons exprimé là-dessus notre avis, et nous espérons que la Commission ne nous en voudra pas pour les quelques objections que nous avons présentées sur son travail. D'un autre côté, nous espérons aussi que les instituteurs du canton de Vaud ne prendront pas ombrage de notre franchise, et qu'ils seront convaincus de l'impartialité qui nous a guidé dans ce compte-rendu.

Puisse maintenant le projet subir rapidement les modifications désirables et devenir ainsi programme définitif. Puissent encore les cantons qui ne possèdent aucun plan d'études général, imiter l'exemple de Vaud. Voilà les deux choses que nous nous plaisons à souhaiter.

FÉLIX GUÉRIG.

L'ASILE DES AVEUGLES A LAUSANNE.

II.

L'INSTITUT DES JEUNES AVEUGLES.

(Suite.)

Des cartes multiples, d'après différents systèmes de relief, un grand globe également en relief facilitent l'enseignement intuitif de la *géographie*. Néanmoins, cet enseignement devant être quasi exclusivement individuel, on comprend tous les obstacles et tout le retard qui doivent en être la conséquence. Cependant Mlle Marie Brandt, qui enseigne aussi avec talent le français dans la division supérieure, obtient par sa méthode d'exposition simple et naturelle des résultats fort beaux comparativement aux difficultés sans nombre qu'elle doit rencontrer.

Que le lecteur se figure l'impression que produit sur le visiteur un groupe de jeunes aveugles attentifs aux explications du professeur et

cherchant sur un immense globe en relief, placé au milieu d'eux, la position des différents pays, la ligne équatoriale, la latitude et la longitude des capitales de l'Europe, etc. La carte de la Suisse par Keller a été aussi appropriée à l'enseignement intuitif des aveugles, en creusant les lacs, en simulant les montagnes et en rendant les rivières saillantes par des fils de fer, ainsi que les voies ferrées par d'autres fils détachés et fixés de station en station. Les villes sont indiquées par des clous de différentes dimensions, selon leur importance.

M. Hirzel ajoute à cet enseignement des démonstrations palpables à l'aide de deux appareils qu'il a imaginés à l'usage des aveugles pour leur donner des notions sur les différents mouvements de la terre, etc., afin de leur expliquer un certain nombre de phénomènes qui se reproduisent sans cesse, tels que les saisons, l'accroissement et le décroissement des jours et des nuits, les phases de la lune, etc.

Dans son long professorat, M. le Directeur a eu maintes fois l'occasion de regretter l'absence d'objets importants pour les faire palper à l'élève, parce que, dit-il avec raison, « pour rendre profitable les explications, *il faut, aussi souvent que le sujet le permet, recourir, dans notre enseignement, à des moyens tangibles.* » Il a d'ailleurs été amené à construire le planétaire par des questions que des élèves intelligents lui ont adressées et auxquelles il n'aurait pu que difficilement répondre autrement que par une démonstration palpable.

Le planétaire représente la terre dans ses différentes positions pendant son mouvement de translation autour du soleil. L'appareil, placé sur une table ronde, pivotant horizontalement et sur laquelle on a marqué en relief le nom des mois, etc., comprend une sphère en bois d'environ 86 centimètres de diamètre, placée à l'un des foyers de l'ellipse et représentant le soleil, d'où partent huit rayons en fer aboutissant à l'orbite où la terre est représentée huit fois par trois grands cercles en métal : l'équateur de 10 centimètres de diamètre ; un méridien et le cercle d'ombre.

L'axe terrestre y est marqué par une tige prolongée aux deux pôles d'environ 15 millimètres. Tous ces cercles, en fil de laiton, ont été soudés entre eux et à l'orbite. L'épaisseur des fils de fer varie pour rendre les recherches plus faciles à l'aveugle. De ces huit positions de la terre, deux correspondent aux solstices, deux aux équinoxes; les quatre autres sont des positions intermédiaires.

Dans ces huit figures la *déclinaison* de l'écliptique, ainsi que le *parallélisme* de l'axe ont été strictement observés ([1]).

([1]) Rapport du Directeur, année 1855, page 77.

Nous avons suivi avec un grand intérêt une leçon donnée au moyen du planétaire. Les élèves se succédaient près de l'appareil et devaient trouver successivement — ce qu'ils faisaient assez habilement — le méridien, le cercle d'ombre, le pôle, l'axe terrestre, l'équateur, les parallèles, la perpendiculaire, le mouvement de translation, les différentes positions de la terre aux solstices et aux équinoxes, etc., puis la longueur du jour à Lausanne dans telle position de la terre, ce qui s'indique par le moyen de diverses calottes ou pièces auxiliaires que l'élève superpose au pôle nord dans les différentes positions de la terre, et au moyen desquelles l'aveugle constate, entre autre phénomène, que nous sommes plus rapprochés du soleil en hiver qu'en été, mais qu'en été les rayons nous arrivent moins obliquement sur l'horizon qu'en hiver, ou qu'ils s'approchent davantage de la verticale.

L'autre appareil, reproduisant les phases de la lune, a été construit d'après un principe différent. La lune est représentée par une sphère en bois de 9 centimètres de diamètre, enchâssée sur un tuyau fixé solidement sur une plaque tournante. Un cercle en laiton, soudé à ce tuyau, entre le pied et la sphère, marque pour l'observateur les limites de vision sur la lune. On a ménagé entre la sphère et le cercle un espace de quatre millimètres, comme passage pour une grande calotte qui circule ainsi librement entre la sphère et le cercle au moyen de rouages s'engrenant et déterminant par le déplacement de la calotte les phases de la lune.

L'aveugle conduit avec la main gauche une manivelle adaptée au mécanisme et imprime ainsi différents mouvements circulaires à la lune et à la calotte, et avec la droite il suit le mouvement de translation de la lune, ainsi que celui de rotation de la calotte.

Nous lisons dans le rapport de 1865 :

« Le Comité d'administration, dans son examen du printemps, a été » frappé à l'occasion de l'explication du phénomène des saisons, des » résultats auxquels M. Hirzel arrive par sa méthode, de la netteté et » de la précision des notions que les aveugles acquièrent; il paraît » difficile qu'avec des élèves clairvoyants, même bien doués, on puisse » arriver à des résultats plus satisfaisants. »

On voit par ces descriptions, que nous regrettons de donner d'une manière incomplète, que rien n'a été oublié pour donner à l'aveugle une compensation aussi grande que possible à ses malheurs, en lui inculquant des notions diverses qui le préoccuperont utilement sa vie durant.

Les élèves se passionnent surtout pour l'*histoire*, « le commentaire

du cœur humain ; » « ce miroir prophétique de l'avenir, » comme la définissent deux grands écrivains.

Cet enseignement est donné par M. le Directeur qui sait le rendre fort attrayant à ses auditeurs par l'animation qu'il y met, par les rapprochements qu'il multiplie, par le côté moral qu'il relève dans les faits qu'il raconte, etc. Au témoignage des élèves mêmes, l'histoire suisse comme l'histoire générale est pour eux une source toujours intarissable de jouissances intellectuelles et morales. Pour l'histoire suisse, M. Hirzel fait usage de l'ouvrage de M. Daguet qu'il apprécie à un haut degré.

Il est bien naturel que le *chant* et la *musique* occupent une large place dans le programme d'une école d'aveugles. La musique est évidemment un art précieux et nécessaire pour ceux qui sont privés de la vue. On comprend qu'ils s'y livrent avec une préférence marquée, et que cet art divin contribue à ouvrir en leur âme un horizon vaste et poétique. C'est en outre pour eux un heureux et utile délassement qui relève le moral, ennoblit les sentiments et élève leur âme vers le divin Créateur. Les leçons de chant et de musique y sont journalières. Il est agréable, il est doux d'être témoin des accents harmonieux jetés avec émotion par les poitrines de ces jeunes déshérités de la nature. Les élèves sont exercés dans ces leçons par quelques-uns de leurs condisciples devanciers et par madame Roux qui donne avec talent cet enseignement à l'asile depuis nombre d'années. Les élèves de l'Institut, réunis aux ouvriers de l'atelier, sont encore exercés dans des chants à trois et à quatre voix sous l'habile direction de M. Hösli, maître de musique à Lausanne. Chaque année les élèves, réunis aux ouvriers, donnent des concerts à l'asile avec le concours d'artistes de la ville. Un nombreux public témoigne toujours par sa présence de l'intérêt et de la sympathie qu'il porte à l'établissement et aux infortunés qui y puisent les uns guérison, tous éducation et de grandes consolations morales. Le dernier concert a produit 490 fr.

Voici en quels termes un connaisseur, un artiste, M. Kœlla, directeur du conservatoire de musique de Lausanne, rend compte dans *La Patrie* du dernier concert donné à l'asile, le 10 mars 1865. Nous en extrayons quelques passages :

« *Paulus,* l'oratorio de Mendalsin, dont nous avons entendu la plus belle partie, passe pour l'œuvre de ce maître la plus pure comme style. Elle affectionne un caractère plus recueilli, plus élevé et plus sévère que les « *Louanges à l'Eternel, Elie,* etc....

« L'exécution en a été vraiment surprenante de justesse et de précision ; la proportion et le nombre des voix étaient en harmonie avec le local,

en sorte que, comme éclat et comme puissance, les chanteurs, quoique rares, produisaient tout l'effet d'un chœur nombreux. Cela prouve une fois de plus que ce n'est pas la quantité des voix, mais bien leur qualité qui constitue l'élément essentiel d'une bonne société de chant. La beauté des solos, leur caractère pur et recueilli ont remué et touché l'auditoire au point qu'il ne pensait plus à applaudir, de peur de gâter cette impression délicieuse.... Ce concert a obtenu un succès dépassant toute attente. »

Plusieurs anciens élèves se distinguent comme musiciens. Trois d'entre ces derniers sont encore pensionnaires externes de l'asile et travaillent à l'atelier à part des leçons de chant et de musique qu'ils donnent à leurs jeunes condisciples. L'un brille par ses compositions, un autre par le moelleux des sons qu'il tire de l'instrument de la chapelle. Un troisième est accordeur de pianos et se rend comme tel et seul dans différentes maisons de Lausanne et même des environs. Ils sont en outre tous les trois organistes à Lausanne ou dans les paroisses avoisinantes.

Tous les élèves n'arrivent sans doute pas au même niveau, mais ces résultats suffisent pour prouver que l'éducation que l'on donne aux aveugles n'est pas semée sur une terre ingrate et stérile.

L'établissement possède deux orgues, un de 6 registres et un autre de 14 à deux claviers. Ce dernier, placé à la chapelle, est dû à la générosité de Mme la comtesse de Rumine qui l'a fait construire à ses frais. Ce bel instrument, qui sert au culte comme aussi au perfectionnement musical des jeunes organistes, exerce sans doute aussi un bon effet moral sur tous les ouvriers, « en charmant quelques heures de la longue nuit de leur existence. »

Les aveugles que la nature fit musiciens et dont l'étude a développé les dispositions sont les plus favorisés; ils deviennent organistes, maîtres de musique, etc. Leur existence est assurée si elle n'est quelquefois très belle. La large place que l'on accorde dans les instituts d'aveugles à l'éducation musicale est donc parfaitement justifiée. A moins d'incapacité reconnue, on devrait prescrire dans les règlements l'obligation pour tous les élèves de suivre les leçons de musique. — C'est à la fois touchant et réjouissant de voir l'aveugle promener ses doigts exercés sur les touches d'ivoire et s'enivrer des sons graves et harmonieux qu'il en tire. Sa physionomie sereine et expressive reflète les joies intérieures que cet agréable délassement lui procure. Une voix invisible semble lui dire :

« Chante ! Milton chantait : chante ! Homère a chanté. »

(A suivre.)

CORRESPONDANCE.

Vevey, le 15 octobre 1866.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai eu l'honneur, il y a une année, d'adresser à l'*Educateur* quelques lignes au sujet de l'enseignement de la *Composition*, dans les écoles primaires, etc. (*Educateur*, 1865, page 107.)

En écrivant ce petit article, qui a attiré l'attention du corps enseignant, mon but était de provoquer une discussion sur l'enseignement de la branche d'études la plus importante, la plus difficile et la plus négligée dans nos écoles.

Plusieurs instituteurs ont bien voulu répondre à l'espèce d'appel que je faisais; je les en remercie beaucoup. (Voir pages 38, 108, 185, 187, 197, 206 et 282, année 1865.) Un dernier article, page 237, résume, à mon avis, les différents moyens qui ont été indiqués dans les pages citées ci-dessus.

Si, d'un côté, le grand nombre de correspondants qui ont écrit dans l'*Educateur*, sur ce sujet, prouve l'importance qu'on attache à la *Composition* qui est, comme l'a très bien dit l'honorable M. J. Pasquier, *le couronnement de tout bon enseignement*, d'un autre côté, les divergences d'opinions émises sur cette matière, dans ces dits articles, prouvent aussi qu'il n'y a pas de plan bien arrêté, ni de bons manuels pour cet enseignement qui ne doit pas et ne peut pas se donner dans les écoles primaires comme il se donne dans les établissements supérieurs.

Je veux, à mon tour, essayer de mettre ma pierre à l'édifice en indiquant une marche simple, naturelle, pratique, qui permettra au maître de faire avec ses élèves, quel qu'en soit le nombre, des exercices fréquents de rédaction, sans avoir encore, après ses écoles, un travail immense et fatigant : celui de corriger, comme je le disais, tout un fatras.

Il est bien entendu, qu'avant d'arriver à ces exercices écrits, les élèves sont censés avoir été préalablement préparés par de nombreux exercices d'intuition, par des récits oraux; ils doivent aussi connaître les parties de la *proposition*, les *propositions principales* et *subordonnées*, etc., et, pour le dire en passant, je voudrais, en fait d'analyse logique, qu'on se bornât, dans nos écoles, à ces deux espèces de propositions.

Je dirai encore qu'on ne doit pas abandonner l'enfant dans cet enseignement, comme on le fait si souvent; mais il faut le conduire comme par la main, et ce n'est que peu à peu qu'on le laissera marcher tout seul. — Si l'on donne à l'élève un sujet, sans indications, sans directions, il ne saura pas commencer, ni trop que dire; il aura bien des idées, mais ne saura pas les classer.

L'ordre donne de la place et fait gagner du temps. Dans l'enseignement de la composition cela est vrai aussi, l'ordre donne des idées et ceci est un point capital.

Cela dit, qu'il me soit permis d'exposer, avec quelques détails, la méthode

que je conseille et de donner, pour mieux me faire comprendre, l'exemple d'une ou deux leçons de composition aux commençants.

EM. FAVEZ.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Ce qui frappera de prime abord les historiens futurs de notre époque, ce sont nos tendances vulgarisatrices. Après l'aristocratie des castes il est juste que tombe l'aristocratie des sciences, et que le peuple, lui aussi, trouve une petite place au grand et salutaire banquet de l'intelligence. Cependant il est nécessaire que le prix de cette place soit en harmonie avec les bourses modestes, et que les mets qu'on présente soient accommodés avec un certain art, afin qu'ils ne répugnent pas.

Pour atteindre ce but il faut donc dépouiller les sciences et les arts de cet air grave et sévère qui effarouche tant de monde, il faut sculpter un doux sourire autour de leurs lèvres et étoiler leur chevelure de quelques fleurs. Tous les regards ne supportent pas l'éblouissant éclat du soleil; tous les esprits ne peuvent soutenir le rayonnement non moins éclatant du génie dans ses manifestations diverses.

Le premier but du vulgarisateur est de chercher le moyen de rendre supportable à tous la clarté de l'astre, que cet astre soit celui de l'art, de la science ou des lettres.

Jusqu'ici la petite presse seule était populaire, ce qui ne satisfaisait guère le besoin du grand nombre; l'art, la science et les lettres n'étaient pas rendus accessibles à tous : il restait une place à prendre, et cette place, nous sommes heureux de l'annoncer, vient d'être conquise par la *Revue populaire de Paris*, rédigée sous l'habile et savante direction de M. Allard, de Mlle Louise Bader et de M. Thiers dont chacun connaît les travaux éminents.

Bien que son titre indique suffisamment la tâche qu'elle se propose, nous détachons cependant de son humble prospectus ces quelques lignes qui la feront mieux comprendre :

« Nous désirons que notre *Revue* devienne la vulgarisatrice du beau et de cet idéal du présent qui sera la réalité de l'avenir.

« L'*Art*, musique, peinture, statuaire, etc., sera étudié dans son essence, ses principes, ses influences et ses productions les plus remarquables.

» La *Science*, ce code des lois qui régissent la nature, et dont la connaissance affranchit de plus en plus l'humanité; la science, mise à la portée de tous, aura sa place choisie dans notre recueil. Nos recherches auront pour objet l'homme, son milieu et ses rapports multiples avec le monde extérieur.

» Nous offrirons à nos lecteurs la fleur de la *Légende* et de l'*Histoire*. Nous ferons revivre, dans nos *biographies* vraies et senties, ces âmes puissantes qui

ont illustré et fécondé leur époque. Notre cadre comprendra aussi des poésies, des extraits de la littérature étrangère; le *Roman,* c'est-à-dire le poème intime du cœur, la peinture dramatique des mœurs contemporaines et la *Causerie* familière demandant ses inspirations à l'humour et à la fantaisie.

» Enfin, nous donnerons des *nouvelles* du monde, des lettres, des sciences et des arts de tout pays. »

Nous ne doutons pas qu'en remplissant un tel programme, la *Revue populaire* ne soit destinée à un rapide et retentissant succès. Nous la recommandons particulièrement à tous ceux qui aiment la littérature aimable en restant élevée et sérieuse, à tous ceux qui ne veulent pas vivre tout à fait en dehors des progrès de l'esprit humain.

V. T.

Le compte-rendu des conférences générales des Instituteurs neuchâtelois (année 1865). Neuchâtel, chez Montandon, 1866.

Il y a de la vie, beaucoup de vie au sein du corps enseignant du canton de Neuchâtel. Il y a de plus là une vie sérieuse et qui décèle chez les hommes d'école de ce pays un grand amour de leur vocation et un besoin ardent de perfectionnement. Preuve en est le zèle consciencieux avec lequel les questions scolaires et pédagogiques sont traitées dans les conférences particulières et générales des instituteurs. La brochure que nous annonçons, forte de 155 pages, n'a trait qu'aux conférences générales dont elle résume les discussions sous une forme lucide et substantielle, due à la plume de M. Michet, du Locle. Nous ne pouvons aujourd'hui, faute d'espace, qu'en indiquer sommairement le contenu. Mais les travaux des instituteurs neuchâtelois méritent autre chose qu'un simple aperçu. Nous comptons donc y revenir pour analyser et apprécier les opinions, les méthodes et les questions en général qui ont fait l'objet des débats de ce petit parlement scolaire qu'on nomme les conférences générales. Le compte-rendu est précédé d'une introduction rappelant les principaux travaux de la Société pédagogique depuis sa fondation en 1832. Les travaux de cette Société ne se bornaient pas à la pédagogie pure et s'étendaient aussi à l'histoire nationale.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Suisse. — La Suisse primitive catholique possède des institutions d'instruction supérieure à Lucerne, Einsiedlen, Zoug, Sarnen, et Engelberg. Ces établissements comptaient ensemble, d'après la *Gazette d'Obwald,* durant la dernière année scolaire, 948 élèves et 101 professeurs, dont 63 ecclésiastiques et 38 laïques.

— En citant dernièrement un article de la *Schweizerische Lehrer-Zeitung,* nous en avons, par mégarde, attribué la rédaction à M. Scherr, qui la rédigeait autrefois, oubliant qu'il avait pour successeur M. Rebsamen, directeur de

l'école normale de Thurgovie, et l'un des pédagogues les plus considérés de notre pays.

Berne. — Les feuilles publiques de certaines localités du Jura annoncent la vacance de postes d'instituteurs primaires avec l'indication d'un nombre total d'heures qui va jusqu'à 43. N'en déplaise aux commissions d'écoles, nous, hommes du métier, nous ne pouvons envisager cette manière de charger les instituteurs que comme une aberration inconcevable dans un pays qui se pique de lumière, de civilisation et d'humanité. En accumulant ainsi les heures sur le dos de l'instituteur transformé en dromadaire du désert, c'est tuer l'ouvrier sans profit pour l'œuvre. La quantité est ici au détriment de la qualité. Jamais un régent ainsi chargé n'aura un enseignement aussi plein de vie et de sève que celui d'un maître raisonnablement occupé. C'est en vain qu'on voudrait assimiler le travail du maître d'école avec celui de l'horloger tranquillement assis à son établi. La seule comparaison trahit l'ignorance du travail d'une école, de la tension de tête du maître, de l'état nerveux produit par la double préoccupation de l'avancement intellectuel et du maintien de la discipline. Joignez-y les tribulations inséparables de l'état. Un système vraiment éclairé et humain prend tout cela en considération. Mais la grande affaire, c'est de se débarrasser des enfants le plus longtemps possible.

Zurich. — Le synode scolaire, assemblé à Zurich, le 25 septembre, comptait 350 membres. On s'y est occupé de la position corrélative de l'école secondaire avec l'école industrielle.

Fribourg. — Les examens de la fin de l'année scolaire de l'école normale et agricole d'Hauterive ont eu lieu le 6 septembre, en présence de la commission des études et de plusieurs amis de l'instruction. — On lit à ce sujet dans le *Chroniqueur* : « Le soir, à 8 heures, une charmante pièce jouée dans un vaste » corridor transformé en théâtre, termina cette journée si bien remplie et si » pleine de douces émotions. On a été surpris de voir que des campagnards, » qui n'ont fait que deux années d'études, sachent si bien s'identifier avec leur » rôle et jouer avec autant d'aisance et de naturel. Deux des acteurs se sont » particulièrement distingués et ont fait preuve de beaucoup de talent pour » l'art dramatique. »

D'après le catalogue de l'école, les différentes divisions ont été fréquentées par 63 élèves, parmi lesquels 28 sont inscrits comme aspirants instituteurs et 24 sont étrangers au canton. Le cours de répétition a été fréquenté par 21 instituteurs. — 7 élèves ont subi les épreuves pour le brevet et ont obtenu cette distinction. — Le nombre des instituteurs brevetés sortis d'Hauterive depuis la création de l'école (1859) est de 69 dont 54 fonctionnent dans le canton. — Les élèves de cette école ont obtenu 15 prix et 21 mentions honorables à l'exposition scolaire du mois d'août. — La réouverture de l'école est fixée au 5 novembre, jour d'examen et de promotion.

— M. le Dr Alexandre Mauron, ancien professeur à l'école cantonale et,

depuis 1857, professeur au collége St-Michel, quitte cette ville pour aller occuper un poste de professeur à St-Gall. M. Mauron, philologue de talent, enseignait entre autres le grec et la langue anglaise dont il a publié une grammaire estimée. M. Mauron rendait encore d'excellents services au public lettré de notre ville comme *bibliothécaire* de la Société économique dont l'importante collection compte plus de 20,000 volumes. Fribourg perd encore en M. Mauron un de ces hommes de cœur et de caractère rares dans notre temps d'indifférentisme et d'égoïsme matériel.

— Les amis et anciens élèves de M. Daguet, réunis au nombre de près de cent à l'hôtel des Charpentiers, lui ont exprimé dans un banquet d'adieu tout le regret qu'ils éprouvent de le voir quitter encore une fois son cher pays, auquel il a donné tant de preuves de dévouement. Ils l'ont accompagné de leurs vœux les plus sympathiques dans ce canton de Neuchâtel qui est une terre de refuge pour les hommes d'école fribourgeois.

Argovie. — Le 5 août, le district de Frickthal a enfin ouvert son école de district projetée depuis 30 ans.

AVIS IMPORTANT.

Les journaux pédagogiques et tout ce qui regarde la rédaction doivent être envoyés à M. Daguet, à Neuchâtel.

LA REVUE POPULAIRE DE PARIS,

publiée sous la direction d'ALLARD, LOUISE BADER et THIERS,

Paraît le 1er de chaque mois, à dater du 1er novembre 1866, en une livraison in-8°, du prix de 50 cent., et forme, tous les ans, deux volumes de plus de 400 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris : 1 an, 6 fr. ; — 6 mois, 3 fr. ; — 3 mois, 1 fr. 50.
Départements : » 7 » » » 3 » 50 ; » » 1 » 75.

Adresser franco les demandes d'abonnement, avec l'adresse, à M. le professeur *Ducotterd*, à Fribourg.

LA BÉROCHE.

Recherches historiques sur la paroisse de St-Aubin.

En souscription. — Prix : 3 fr. 50.

Ce sera un volume de 500 pages in-8°. — Cet ouvrage a obtenu le 1er prix aux Conférences générales des Instituteurs neuchâtelois, en 1864, et le Jury a reconnu l'utilité de son impression. — L'auteur se flatte d'avoir fait paraître au jour des faits inconnus, car les archives de notre pays ont été consultées avec succès. Il espère que ses collègues lui feront le plaisir de s'inscrire comme souscripteurs. — S'adresser à l'auteur, M. Fritz Chabloz, instituteur à La Sagne (Neuchâtel).

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.